INCENDIE À SAINT-PREX

Encore un rural détruit : troublantes coincidences ?

Près d'un demi-million de francs. C'est, selon une première estimation sommaire, le montant des dégâts causés par l'incendie qui, hier matin, a presque entièrement détruit le rural de M. Eugène Morand, au lieu dit « En Trésez », sur

la route de Villiars-sous-Yens, à Saint-Prex.

C'est en allant gouverner, peu avant 6 heures, que le propriétaire découvrit l'incendie qui s'était déclaré dans le hangar du rural. Le feu se propagea au foin et à la paille et prit très rapidement de l'ampleur. Et cela d'autant plus aisément que plusieurs minutes s'écoulèrent avant que l'alarme soit donnée à l'ensemble du corps local et au Centre de secours contre l'incendie de Morges. Aussi, lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, le rural était déjà complètement embrasé.

Sous les ordres du lieutenant Werner Pfirter, vingt-six pompiers du corps local et quatre pompiers de Villarssous-Yens venus en renfort, ont combattu le sinistre. Ils ont bénéficié de l'assistance du Centre de secours de Morges, placé sous les ordres de son nouveau commandant, le capitaine Jacques Beck.

L'action des pompiers a été très efficace, bien qu'elle eût à se déployer dans des conditions rendues particulièrement difficiles en raison du froid. Six lances ont été mises en batterie et les pompiers sont parvenus à protéger l'habitation et la remise contiguës au

Le propriétaire et son fils avaient eu le temps de sortir la plupart des machines agricoles, ainsi que les animaux (vingt bovins et dix-huit porcins). Cependant, outre trente tonnes de paille et deux récoltes de foin, 35 000 kilos de blé, vingt tonnes d'engrais, deux tonnes de plantons de pommes de terre, une botteleuse, deux chars, un semoir, une bétaillière sont notamment restés dans les flammes. Cette perte va poser de graves problèmes à la famille Morand qui ex-

ploite un domaine de vingt-deux hectares. Le bétail a provisoirement été logé dans des fermes voisines.

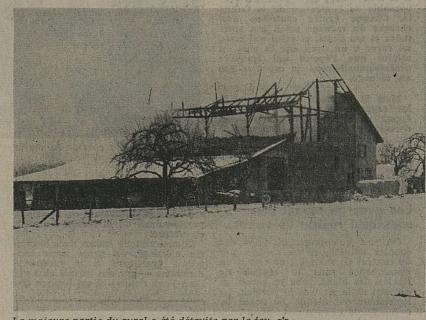
A 9 heures, le sinistre pouvait être considéré comme entièrement maîtrisé, mais un service de garde a été mis en place. Le rural, construit en 1957, est en majeure partie détruit.

Les causes de cet incendie ne sont pas encore établies. Le feu a pris en un endroit où, à priori, il n'y a rien qui puisse être à l'origine d'un tel sinistre. Alors, on s'interroge.

Car, c'est la troisième fois que des ruraux situés dans cette même partie nord du village sont détruits par le feu. Le cas précédent est encore dans toutes les mémoires; il remonte au 6 juin 1975. Outre cette concentration géographique, un autre élément est troublant: à chaque fois, c'était jour de fête: l'Abbaye. Pentecôte, Nouvel-An.

Dans le premier cas (ferme de Perceval), les causes n'ont, sauf erreur, jamais été déterminées. Dans le deuxième cas (ferme de Beaufort), elles ont été attribuées à une défectuosité d'un

moteur électrique. - air



bservatoire

La majeure partie du rural a été détruite par le feu. air

Saint-Prex : rural détruit par le feu

Des dégâts pour près de 500 000 francs

Manual Company of the Company of the

Selon une première estimation, c'est à près d'un demi-million de francs que se montent les dégâts causés, le matin du ler janvier, par l'incendie qui a détruit presque entièrement le rural de M. Eugène Morand, au lieu dit En Trésez, sur la route de Villars-sous-Yens, à Saint-Prey.

Le propriétaire découvrit l'incendie qui s'était déclaré dans le hangar du rural en allant gouverner, peu avant 6 heures. Rapidement le feu se propagea au foin et à la paille et prit de l'ampleur avant que l'alarme soit donnée à l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Prex et au CSI de Morges. Lorsque les secours arrivèrent sur place, le rural était déjà complètement embrasé.

Sous les ordres du lieutenant Werner Pfirter, vingt-six pompiers du corps local, et quatre pompiers de Villars-sous-Yens venus en renfort, combattirent le sinistre. Ils bénéficièrent de l'assistance du Centre de secours de Morges sous les ordres de son nouveau commandant, le capitaine Jacques Beck.

L'action des pompiers fut très efficace bien qu'elle eût à se dépologre dans des conditions rendues particulièrement difficiles en raison du froid. Six lances furent mises en batterie. Les pompiers parvinrent à protéger l'habitation et la remise contigués au rural.

Le propriétaire et son fils avaient eu le temps de sortir la plupart des machines agricoles ainsi que les animaux (vingt bovins et dix-huit porcins). Cependant, trente tonnes de paille et deux récoltes de foin, 35 000 kilos de blé, vingt tonnes d'engrais, deux tonnes de plantons de pommes de terre, une botteleuse, deux chars, un semoir, une bétaillère sont notamment restés dans les flammes. Le bétail a été provisoirement logé dans des fermes voisines.

A 9 heures, le sinistre pouvait être considéré comme entièrement maîtrisé, mais un service de garde a été mis en place. Le rural, qui avait été construit en 1957, est en majeure partie détruit.

On remarquait sur place la présence de MM. Diriwaechter, juge informateur, Rosset, agent de l'Etablissement cantonal d'assurance, des majors Louis Crausaz, inspecteur du Service de défense contre l'incendie du district de Morges. Georges Blanchard, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de Morges.

Les causes de cet incendie ne sont pas encore établies. Le feu a pris en un endroit où, à priori, il n'y a rien qui puisse être à l'origine d'un tel sinistre. Alors, on s'interroge.

Car c'est la troisième fois que des ruraux situés dans cette partie du village sont détruits par le feu. Le précédent incendie remonte au 6 juin 1975. Un autre élément est troublant: à chaque fois, c'était jour de fête: l'Abbaye, Pentecôte, Nouvel-An.

Dans le premier cas (ferme de Perceval), les causes n'ont, sauf er reur, jamais été déterminées. Dans le deuxième cas (ferme Beaufort) elles ont été attribuées à une défectuosité d'un moteur électrique.

On se gardera donc de parler de malveillance, mais il y a tout de même de curieuses coïncidences.

G. H.

et à nouveau de troublantes coïncidences

Une fois de plus de troublantes coïncidences entourent l'incendie qui, mercredi, peu avant 5 heures, s'est déclaré dans le séchoir de la scierie

Moret, à Saint-Prex.

En effet, dans la nuit du 10 au 11 juin 1975, il y a donc moins de sept mois, un incendie avait éclaté dans ce même bâtiment. On en avait attribué les causes à une étincelle qui, s'échappant de la cheminée de la chaudière, aurait bouté le feu à la sciure accumulée entre le plafond de gypse et le faîte du toit. L'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie venait de liquider ce cas qui avait provoqué pour 16 000 francs de dégâts.

Or, quatre jours plus tôt, le rural de la ferme de Beaufort avait été détruit par le feu. Et ce nouvel incendie s'est également produit quatre jours après celui qui, le ler janvier, a détruit le rural de la ferme de M. Eugène Morand. Un tel faisceau de coincidences entourent les incendies saint-préyards que même un esprit très cartésien ne saurait les attribuer à la seule fatalité.

Ce dernier incendie a mobilisé le corps des sapeurs-pompiers de Saint-Prex, sous les ordres du capitaine Samuel Beutler, et le Centre de secours contre l'incendie de Morges, commandé par le capitaine Jacques Beck, assisté du major Georges Blanchard. Le sinistre fut très difficile à combattre. Il convenait de le circonscrire à ce seul bâtiment, en évitant que la bise n'attise le feu et le propage aux bâtiments voisins, particulièrement exposés. Les pompiers y sont parfaitement parvenus en mettant en batterie de nombreuses lances. Mais la lutte fut longue et



Incendie à Saint-Prex : les pompiers sont parvenus à maintenir le feu à l'intérieur du bâtiment.

pénible en raison du froid. Ce n'est que vers 9 heures que l'incendie put être considéré comme totalement maîtrisé.

Dans ce séchoir sont pulsés tous les déchets des raboteuses. On estime qu'il contenait environ deux cents mètres cubes de sciure et de copeaux. Ces déchets alimentent une chaudière qui chauffe trois cellules de séchage. L'installation est naturellement dotée d'un système de sécurité. On s'interroge donc sur les causes de ce sinistre qui a fait des dégâts beaucoup plus importants que celui de l'été dernier. — oir

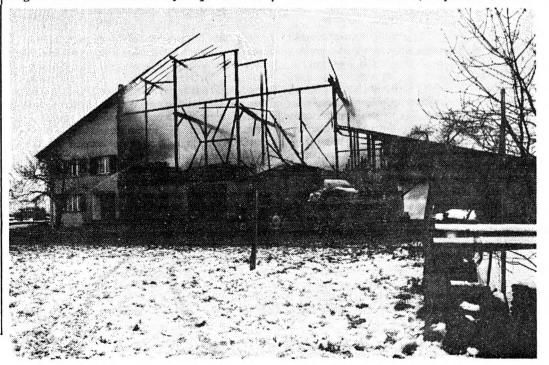
St-Prex. — Incendies. — Peu avant 6 h., le centre de secours contre l'incendie de Morges est intervenu le ler janvier afin de renforcer les pompiers de St-Prex pour éteindre le rural de M. Eugène Morand. Malgré la prompte intervention des deux corps, aidés par quelques pompiers de Villars-sous-Yens, ils ne purent sauver la grange qui fut en un clin d'œil la proie des flammes. Dans une première phase ils placèrent six lances avec pour but de protéger la maison d'habitation séparée du rural par un mur mitoven. Après deux heures et demie de lutte, le sinistre était maîtrisé et la maison d'habitation entièrement préservée. La remise contiguë, sur la droite de la photo, a pu être également sauvée.

Les causes du sinistre ne sont pas connues, cependant elles demeurent étrangement suspectes. C'est vers les 5 h. 30 que M. Morand, se rendant à l'écurie afin de gouverner, sentit une odeur de fumée. Un char de plantons de pommes de terre était en feu. Il essaya de l'éteindre à l'aide d'un extincteur, mais n'y parvint pas. Il se contenta, avec l'aide de son fils, de sortir les animaux (20 bovins, 7 porcs et 11 porcelets) ainsi que des machines agricoles. Les dégâts sont considérables puisqu'ils s'élèvent à un demi-million de francs.

Les sapeurs du village furent commandés par les lieutenants Solliard et Pfirter, le CSI de Morges par son nouveau commandant Jacques Beck.

Mercredi 5 janvier, à 4 h. 50, un nouvel incendie s'est déclaré, tout comme l'année passée dans la nuit du 10 au 11 juin, au séchoir de la scierie Moret. Rappelons pour mémoire qu'en 1976, après le sinistre de la ferme Beaufort, quatre jours plus tard ce séchoir avait pris feu. Cette année, également quatre jours après, il reprend feu. Rendu très difficile à cause du foid et de la bise, les pompiers de St-Prex, sous les ordres du capitaine S. Beutler, et le CSI de Morges, commandé par J. Beck, empêchèrent que le feu se propage aux bâtiments voisins et le maîtrisèrent totalement après quatre heures de lutte. Dans ce séchoir sont pulsés tous les déchets de la scierie afin d'alimenter une chaudière qui chauffe trois cellules de séchage. Il contetenait environ deux cent mètres cubes de copeaux.

L'on remarquait la présence, lors des deux sinistres, des majors Georges Blanchard et Louis Crausaz, inspecteur du feu.



N 1 DANS LA PLAINE DE L'ORBE

Les travaux progressent

On charrie beaucoup de terre ces jours dans la plaine de l'Orbe. Les en-treprises de transport de la région ne treprises de transport de la region ne chôment pas, à en juger par le nombre de camions qui effectuent, lourdement chargés, la navette entre Chamblon et Ependes. La terre des chantiers de construction de la place d'armes est acheminée dans la plaine en certains endroits ou remblais sur lesquels les ouvrages d'art de la N 1 seront édifiés. Où en sont les travaux sur la N 1 dans le secteur Chavornay - Yverdon ? Quelle secteur Chavornay - Yverdon ? Quel-les sont les prochaines échéances ? De Villars-Sainte-Croix à Oulens, les travaux sont bien avancés, les ouvra-

ges d'art pratiquement terminés, cer-taines voies en circulation. Dès Ou-

lens, deux secteurs doivent être considérés séparément. Jusqu'à Chavornay, rien à signaler, car le pont sur le Talent doit être réalisé avant que les gros travaux de terrassement puissent être entrepris.

A partir de Chavornay le problème est différent. L'autoroute descendra dans la plaine de l'Orbe, où le terrain est mauvais. Il faut déjà aménager les remblais, de manière à ce que le tassement se fasse, que les matériaux se stabilisent avant de recevoir les culées des ouvrages d'art. Il n'est pas possible de surcharger brusquement le sol, aussi les matériaux doivent-ils être placés par couches successives. Ce sont placés par couches successives. Ce sont ces travaux-là qui sont exécutés ces jours. Ils seront terminés au printemps.

Au printemps sera lancé le concours de soumission pour le long viaduc de

cepté les travaux que nous leur pro-

posions. C'est ainsi que nous avons effectué, l'an dernier, 130 place-ments temporaires et 118 placements définitifs, ce qui correspond à 26,7 pour cent du total des chômeurs. »

A Montreux, la branche la plus touchée est celle des professións commerciales et de bureau. En ce qui concerne le bâtiment, la situation est pour l'instant assez bonne, exception faite, bien sûr, des dessinateurs techniques et des architectes. La soupape de sécurité constituée par les travailleurs saignnipars a largement

ravailleurs saisonniers a largement

profité à la région.

Quelles sont les prévisions à court et à moyen terme ? Tant à Vevey qu'à Montreux, on se montre extrêmement réservé sur les pronostics :

tant d'économistes chevronnés se sont trompés depuis quelques an-

nées... Il ne semble pas qu'une aggrava-

tion de la situation soit envisagée à court terme : le niveau d'activité de

court terme: le niveau d'activité de l'économie régionale semble, pour l'instant, stabilisé. Mais l'avenir ne s'annonce pas aussi rose pour les prochaines années, notamment dans le bâtiment. Quand le CESSEV, la N 12, la piscine de Montreux, etc., seront terminés, il ne sera pas facile de trouver d'autres chantiers de pareille importance. A Vevey, M. Rochat souligne qu'il est difficile, aux autorités locales, de créer des occasions de travail. Le taux d'emploi est déterminé avant tout par la situation économique du pays. — cir

contournement d'Yverdon. Un délai de 12 mois doit être envisagé avant que le jury ne prenne une décision. Il con-vient de laisser suffisamment de temps aux entreprises pour présenter leurs

On se souvient que, par voie de ré-solution, le Conseil communal yver-donnois avait demandé aux responsa-bles de la construction des autoroutes que l'on accorde une certaine priorité aux critères esthétiques au moment du choix. Cette préoccupation, semble-t-il, est largement partagée par le Bureau des autoroutes. - gir

ACCIDENT, SUICIDE OU CRIME?

Le corps d'un Vaudois découvert dans le Haut-Rhin

gisant près de la voie ferrée Bâle-Strasbourg, a été découvert, lundi strasbourg, a ete decouvert, lundi après-midi, par un mécanicien de la SNCF, à 7 km. au nord de la gare de Saint-Louis (Haut-Rhin). Il s'agit de M. Robert-Emile Stuby, domicilié à Begnins (canton de Vaud).

M. Stuby, âgé de 46 ans, avait la tête fracassée et ses membres étaient fracturés. Mais les premiers éléments de l'enquête n'ont pu établir

encore s'il s'agissait d'un accident, d'un suicide ou d'un crime. La valise que M. Stuby aurait dû avoir avec lui n'a pas été retrouvée. De plus, M. Stuby, qui s'était rendu en Italie, avait encore sur lui le billet de chemin de fer Nyon - Aoste, mais aucune somme d'argent et pas de aucune somme d'argent et pas de billet pour le trajet effectué en che-min de fer sur le réseau français. Une autopsie de M. Stuby a été pra-tiquée hier. — (ats-reuter)

À CAUSE DES DIFFICULTÉS CONJONCTURELLES

Projet de 30 millions retardé

La mise en service des entrepôts pétroliers de la société Sopetrac, pé-vue en décembre 1977 entre Aclens et Vufflens-la-Ville, dans la vallée vaudoise de la Venoge, a été renvoyée

à des temps meilleurs. Cet ajournement, annoncé par les promoteurs dans une lettre à la presse, est due à des lenteurs dans l'octroi du permis de construire, mais

SAINT-PREX: UN SECHOIR EN FEU

Troublantes coïncidences

Mercredi peu avant 5 heures, un incendie a ravagé le séchoir de la scierie Moret, à Saint-Prex, séchoir contenant environ 200 mètres cubes de contenant environ 200 metres cubes de sciure et de copeaux. Mettant en batterie de nombreuses lances, les pompiers de Saint-Prex et le Centre de secours contre l'incendie de Morges de secours contre l'incendie de Morges ont cherché surtout à éviter que la bise ne boute le feu aux bâtiments voisins particulièrement exposés. La lutte fut longue et pénible en raison du froid. Ce n'est que vers 9 heures que l'incendie a pu être considéré comme totalement maîtrisé.

Yens: plus d'un million pour un bâtiment communal

Lors de sa dernière séance de 1976, le Conseil communal de Yens a alloué à la Municipalité un crédit de 1 060 000 francs pour la construction d'un bâtiment communal, y compris l'acquisition du terrain nécessaire.

tion du terrain nécessaire.

Ce bâţiment permettra de résoudre le problème du bureau de poste, latent depuis plusieurs années déjà, assurera le maintien d'une boulangerie au village et offrira huit appartements à l'usage notamment du personnel communal. Il abritera également le bureau de la Caisse de crédit mutuel.

pas très claires pour l'instant. Une fois de plus de troublantes coïncidences entourent l'incident survenu dans une installation pourtant dotée de système

de sécurité.

En effet, dans la nuit du 10 au 11 juin 1975, il y a donc moins de sept mois, un incendie avait déjà éclaté dans ce même bâtiment. On en avait attribué les causes à une étincelle qui, s'échappant de la cheminée de la chaudière, aurait bouté le feu à de la sciure accumulée entre le plafond de gypse et le faîte du toit. L'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie venait de liquider ce cas qui avait provoqué pour 16 000 francs de dégâts. Or, quatre jours plus tôt, le rural de la ferme de Beaufort avait été détruit par le feu. Et ce nouvel incendie s'est également produit quatre jours après celui qui, le ler janvier, a détruit le rural de la ferme de M. Eugène Morand. — (tlm) de sécurité.

Deux monteurs blessés

Mercredi, aux environs de 8 h. 30. deux monteurs de la Compagnie industrielle et commerciale du gaz, à Vevey, travaillaient chez Nestlé, à La Tour-de-Peilz, lorsque s'est produite une explosion.

Les deux monteurs, qui étaient oc-cupés à changer un compteur, ont été légèrement brûlés. Transportés à l'Hôpital du Samaritain par une ambulance de la police, ils ont pu regagner peu après leurs domiciles respectifs. L'origine de l'explosion pourrait être une erreur de manipulation. — air

Cinq malandrins mis à l'ombre

On se souvient peut-être qu'en novembre dernier, un vol important avait été commis dans une villa à la Raisse, près de Concise, où les voleurs avaient réussi, à subtiliser, pour une valeur de plusieurs dizaines de milliers de francs, des objets d'antiquités et d'argenterie. On vient d'arrêter les auteurs de ce vol important: cinq jeunes gens, dont deux étaient en train de commettre un vol à Lausanne, ce qui permit d'arrêter les trois autres. Ils sont coupables de trente infractions commises notamment dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel. — (tlm)

surtout à la diminution de la consommation des produits pétroliers,

C'est en janvier 1975, que la société Sopetrac avait présenté son projet de construction — à côté de l'usine de chaudronnerie et de réservoirs à mazout Cometro — de vastes entrepôts de stockage d'hydrocarbures pour l'approvisionnement de la Suissa pots de stockage d'hydrocarbures pour l'approvisionnement de la Suisse romande. On prévoyait onze réservoirs hauts de vingt mètres et d'une capacité de 20 000 mètres cubes, soit au total plus de 200 000 tonnes de mazout. La réalisation aurait représenté un investissement de 28 à 30 millions de francs pour les installations et les citernes et de 4 à 5 millions pour le raccordement à la ligne CFF, nécessaire à la réception de trains-blocs de mille la réception de trains-blocs de mille tonnes. — (ats)

Lire page 3 l'actualité en 3 points.

Manque de place dans les ports

La grogne de l'arrière-pays

Les possesseurs de bateau n'habitant pas une commune portuaire ont des problèmes. En effet, il est de plus en plus difficile de trouver une place pour amarrer son embarune place pour amarrer son embar-cation, que ça soit sur les rives du Léman ou à Yverdon. A Lausanne, les ports de Vidy et d'Ouchy abri-tent plus de 1500 bateaux. 316 ap-partiennent à des non-Lausannois provenant de 85 communes diffé-rentes. Mais la liste d'attente est encore longue puisque 400 noms y sont inscrits. sont inscrits.

Dans certain port, on n'hésite pas à mettre à la porte les navigateurs n'habitant pas le territoire communal, afin de satisfaire la demande des autochtones. A l'heure où les nouvelles taxes vaudoises sur les bateaux ne font pas des heureux et lorsque l'on sait que les eaux sont régies par une loi cantonale, on peut comprendre la grogne des habitants de l'arrière-pays.

L'Union des communes vaudoises a pris le problème en main. Des questionnaires ont été envoyés aux communes portuaires afin de connaître exactement la liste des besoins. C'est sur la base de ce sondage que des propositions seront faites aux communes afin d'agrandir les installations existantes ou de créer de nouveaux ports. — air Dans certain port, on n'hésite pas

de créer de nouveaux ports. - air

Chômage sur la Riviera: léger mieux, mais jusqu'à quand?

En janvier 1976, quelque trois cent huitante chômeurs timbraient quoti-diennement dans les offices du travail du district de Vevey : en une an-née, leur nombre avait décuplé. Si la courbe atteignait alors un niveau jamais vu depuis de nombreuses années, elle est redescendue depuis. Pas au « plancher » de la période de haute conjoncture, bien sûr, mais malgré tout d'un bon cinquante pour

malgre tout d'un bon cinquante pour cent, puisqu'on comptait, au début de cette année, environ cent cinquante chômeurs complets dans l'ensemble du district.

A Vevey, le nombre des chômeurs s'annonçant à l'Office communal du travail a diminué de façon presque constante depuis janvier 1976; on est passé par paliers de 137 à 96 (mars).

59 (août) et 44 (novembre), le derpassé par paliers de 137 à 96 (mars). 59 (août) et 44 (novembre), le dernier mois de l'année amorçant une légère remontée de la courbe à 53 personnes. L'analyse par secteurs d'activités montre que la métallurgie est la plus touchée, puis les commerces et bureaux, suivis du bâtiment. Commentant ces statistiques, le municipal des Services sociaux P. Rochat relève que, jusqu'à présent, on ne rencontre pratiquement pas de chômeurs ayant épuisé leurs indemnités: «La diversification de l'éco-

nités : « La diversification de l'éco-nomie dans notre région permet des reclassements plus nombreux, et il y a un grand brassage dans la popu-lation des sans-travail. Il est rare que ceux-ci restent au chômage plusieurs

mois de suite. »
A Montreux, la courbe est aussi re descendue, mais moins que dans la cité voisine. 112 chômeurs, en mars, 51 en août et 63 en décembre. Au total, on a recensé 927 personnes sans travail à Montreux en 1976 (602 en 1975), alors qu'à Vevey le total de 1976 (951) est, à quelques unités près,

celui de 1975.

M. J.-C. Buttet, responsable de l'Office du travail de Montreux, souligne la bonne volonté manifestée par les chômeurs placés par son service : « On critique souvent l'attitude des « chômeurs professionnels », mais je dois dire que les personnes inscrites chez nous ont presque toujours ac-

Les 125 ans d'un journal vaudois

La «Feuille d'avis de Sainte-Croix et Journal du district de Grandson», associée au «Journal d'Yverdon», vient de fêter son 125e anniversaire. A cette occasion, ce bihebdomadaire du Jura vaudois a modernisé sa présentation typographique. — (ats) typographique. — (ats)

MALGRÉ LE CHÔMAGE Bras portugais pour l'agriculture

Malgré le chômage qui touche encore de nombreuses personnes dans notre pays, l'Union suisse des paysans (USP) procède actuellement au recrutement de saisonniers portugais qui doivent compléter les effectifs du personnel suisse. Certes, le nombre d'ouvriers étrangers qui viendront dans notre pays, pour une durée de neuf mois, est nettement plus restreint que les années précédentes. On compte que moins d'une centaine de saisonniers seront employés dans le canton

La plupart des personnes actuelle-ment au chômage n'ont pas la possi-bilité d'occuper ces postes. En effet, il est difficile de se rendre à la campagne, avec les transports publics, très tôt le matin, et les personnes ayant tot le math, et les personnes ayant une famille ne peuvent entretenir celle-ci avec la paie offerte. Les sai-sonniers gagneront en effet au mini-mum 780 francs par mois, nets de toute déduction. Certes, dans la pra-tique, l'enveloppe contient à la fin du mois cent à deux cents francs de plus. Depuis plus de quinze ans, des sai-

sonniers espagnols et yougoslaves ont déjà été employés dans l'agriculture. Les Portugais qui viendront cette année sont recrutés dans leur pays par les offices d'émigration. - (tlm)

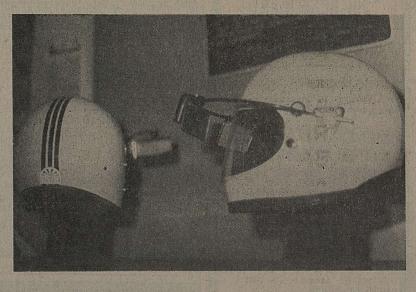
Les trouvailles du Salon des inventions

Le port obligatoire de ceintures de sécurité fait couler de l'encre depuis longtemps. Régulièrement, par voie de débats ou de communiqués, partisans et opposants font connaître leurs arguments. Pour les uns, la ceinture sauve, pour les autres elle tue.

Un compromis, qui pourrait satisfaire tout le monde, vient d'être trouvé par un chercheur biennois, M. Serge Berruex, qui a reçu le Prix Battelle lors du récent Salon international des inventions, à Genève. Sa trouvaille, fruit de deux ans de recherches, consiste en un dispositif qui libère les ceintures en cas de choc violent.

L'essentiel du système est concentré au niveau d'amarrage inférieur des ceintures. Au lieu d'une fixation directe au plancher de la voiture, les deux bras sont accouplés sur une boîte qui recèle le dispositif. Cette boîte est ellemême vissée au plancher.

Elle contient une masse en métal lourd, masse qui se déplace sous l'effet d'un choc et qui brise une pièce fragile (saphir ou verre par exemple). Celle-là libère un processus de percussion, composé essentiellement de ressorts. Les ressorts frappent des capsules, qui mettent le feu à de la poudre. La combustion de la poudre libère des gaz et ces gaz débloquent les





chaque jour des machines toujours plus raffinées, des accessoires plus sophistiqués. Un Portugais vient de créer le supercasque, muni de rétroviseurs, dont le but est d'améliorer la sécurité des motards.

Deux petits rétroviseurs, suspendus à une tige en métal léger, laquelle vient se fixer sur un casque conventionnel, permettent de suivre les mouvements de la circulation arrière sans avoir à se retour-

Il est difficile de prévoir si on assistera à l'envahissement du

Le dispositif qui libère les cein-tures de sécurité en cas de choc est contenu dans la boîte qui supporte les deux bras. Ce sont les écrous qui maintiennent les bras qui sautent en cas de choc

LE DERNIER CRI POUR MOTARDS AUTOMOBILISTIES

écrous qui maintiennent les bras à

la boîte.

Les démonstrations pratiques ont été concluantes et, même si on freine brusquement, le dispositif

ne répond pas. Il ne réagit qu'à un choc violent, lors d'une collision. Les avantages de ce dispositif se trouvent encore dans ses faibles

dimensions et le montage n'est pas

plus compliqué que pour les fixations conventionnelles. Pour le moment, il n'est pas commercia-lisé, mais cela ne saurait tarder.

Le monde de la moto connaît

marché par ce gadget et il faudrait avant tout qu'il fût autorisé par les autorités compétentes. En effet, si les rétroviseurs contribuent à augmenter la sécurité du cyclomotoriste, ils peuvent devenir, en cas de chute, un instrument dange-reux. De plus, à grande vitesse, ils offrent une résistance gênante pour le conducteur.

Attendons pour voir si l'élément sécurité prévaudra sur celui du danger.

Une ferme incendiée à St-Prex: près d'un demi-million de dégâts



Le rural est complètement détruit. (Photos Bugnon.)

Triste jour de l'an pour la famille de M. Eugène Morand, à St-Prex, puis-que leur ferme, sise à la route de Villars-sous-Yens, a été pratiquement complètement détruite par un incendie. Il était 5 h. 45 lorsque M. Morand se rendant à l'écurie pour y soigner son bétail sentit une odeur suspecte de fumée provenant de la région de sa remise prolongeant le rural. Il y découvrit avec horreur des sacs en papier en flammes sur un char de plantons de pommes de terre. Son intervention rapide au moyen d'un extincteur à mousse ne fut cependant pas suffisante pour maîtriser ce début de sinistre, et en quelques minutes un nouveau foyer naissait sur la tèche de paille attenante. Tout le rural ne fut plus alors qu'un im-mense brasier et le seul souci du propriétaire fut de sauver son bétail. Une vingtaine de bovins et dix-huit porcins furent sauvés à temps, ainsi que deux tracteurs et plusieurs machines agricoles.

Placés sous la direction des lieutenants Pfirter et Soliard, une tren-taine de pompiers de la localité vin-rent renforcer le Centre d'intervention de Morges qui se trouvait déjà sur les lieux. Six lances furent mises en action et leur principal but fut de préserver la maison d'habitation séparée du rural par un mur mitoyen. Rendue difficile par la froide tem-pérature — les alentours de la ferme étaient recouverts d'une neige gelée — la lutte contre le feu dura deux

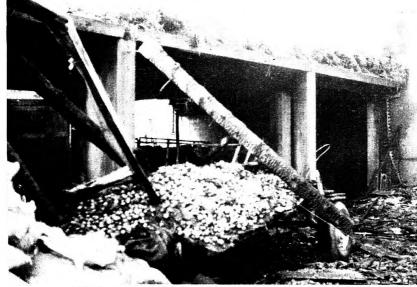
bonnes heures. Vers 9 h., le sinistre était complètement circonscrit, et la maison d'habitation entièrement préservée.

Les dégâts sont considérables et peuvent être évalués à un demi-million de francs environ. Le rural, construit en 1957, est complètement détruit, et la récolte de foin et de paille du domaine de 22 hectares, anéantie. Vingt tonnes d'engrais et 35 tonnes de blé en sacs sont égale-Diverses machines ment perdues. agricoles, une botteleuse, une bétail-lère et un char à cadre ont notamment été la proie des flammes.

CAUSES SUSPECTES

Les causes du sinistre ne sont pas connues, mais demeurent étrangement suspectes. En effet, la présence des sacs sur le char de pommes de terre ne peut, semble-t-il, avoir qu'une cause criminelle. Aussi la population de St-Prex s'interroge--elle, et plus spécialement les milieux agricoles. Après les fermes de Perceval et de Beaufort dont les causes ont été inconnues ou assez mal définies, ce nouveau sinistre ne rassure guère. Etrange coïncidence également avec un nouveau jour de fête, le Nouvel-An succède à l'Abbaye et à la Pentecôte. Le périmètre d'action au nord de la commune est égale-ment inquiétant. Souhaitons que la lumière soit faite sur ce sinistre et que chaque fermier puisse dormir tranquille.

B. M. tranquille.



A l'origine du sinistre, un char de pommes de terre.

Apéritif du FC Echichens

Le Football-Club d'Echichens avait envoyé une circulaire à tous ses membres joueurs, supporters et amis avec les vœux de bonne année, dans le courant de décembre. De plus, il invitait chacun à un apériif pour le dimanche 2 janvier 1977, dès 10 h. 30, à la salle communale et cette réunion fut un succès de participation. Le président François Vuffray se plut à féliciter la première équipe : 20 points en onze matches, ainsi que la deu-xième qui se défend fort bien, de même que les trois équipes de juniors.. Il remercia les supporters pour leur appui et tous ceux qui ont tra-vaillé pour la réussite du loto le premier dimanche de décembre.

La Municipalié s'était fait excuser, mais le FC Colombier était repré-senté par son président d'honneur : M. Mario Cardis; son président : Edward Demont, et son secrétaire (perpétuel) Pierre Cogniat.

Des vœux furent échangés, cette tradition est bien sympathique et M. Cardis invita le FC Echichens pour l'apéritif du FC Colombier dimanche prochain 9 janvier, à l'Hôtel

*J*AINT-PREX

Nouvelle alerte pour les pompiers

Quatre jours après l'incendie de la ferme Morand, les pompiers de Saint-Prex et du centre de Morges étaient de nouveau alertés mercredi matin, à 5 heures. Le feu s'était déclaré dans le bâtiment du four à copeaux de la scierie Moret. Devant le danger que représentait l'énorme quantité de bois entreposée aux alentours, tous les moyens furent mis en œuvre afin de parer à toute étendue du sinistre. Finalement, seul le bâtiment sis en bordure de la route de Buchillon a souffert, et une plus grande catastrophe a été évitée.

C'est la seconde fois en six mois que ce bâtiment est la proie des flammes, et une défectuosité dans l'alimentation électrique est à envisager. L'enquête permettra sans doute de déterminer cette fois avec précision les causes de ce nouveau sinistre.

B. M.

LONAY

Suite à un accident, les agents attaqués par un ancien boxeur

Une voiture dérapa, samedi vers deux heures du matin, à proximité du village de Lonay. Lorsque la police mor-gienne arriva sur place, le conducteur du véhicule, blessé, avait été conduit à Lausanne par un automobiliste de passage. Quant au passager, il s'agit d'un ancien boxeur, âgé de 30 ans, il fut conduit au poste de gendarmerie, où subitement il s'en prit aux agents qui, au nombre de trois, parvinrent à le maîtriser. Cet ancien boxeur avait déjà, il v a quelque deux ans, étendu trois agents de police sur le trottoir, à la sortie d'un bar.

A voir, ce monsieur ne semble pas supporter le nombre trois lorsqu'il s'agit des agents!

Un habitant abattu à Genève

Le soir du Réveillon, peu avant minuit, un jeune habitant de Lonay, M. Jean-Jacques Dagon, 21 ans, a été abattu d'une balle en pleine poitrine, alors qu'il tentait de s'interposer dans un conflit familial. M. Dagon était, en effet, en train de dîner dans un appartement de la rue Saint-Léger, à Genève, non loin de la vieille ville, chez des amis. Les convives avaient